

Annexe

Français

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Connaissance et maîtrise de la langue

Expression orale

Écriture et réécriture

Lecture

Enseigner le français à l'heure du numérique

Les objets d'étude

Se dire, s'affirmer, s'émanciper

S'informer, informer, communiquer

Rêver, imaginer, créer

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Propositions bibliographiques

Préambule

Le français dans les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences, liées entre elles :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

En classe de français s'exercent et se développent des compétences propres à la discipline mais aussi nécessaires à l'acquisition de compétences à mobiliser dans d'autres contextes. Toutes concourent à l'épanouissement et à l'expression de la personnalité de l'élève¹, à une ouverture sur le monde et à l'élaboration d'une pensée autonome, l'ensemble nécessitant pour se réaliser un usage correct et raisonné de la langue. Aussi le cours de français est-il le lieu où la mise en mots de la pensée se construit et où l'élève perçoit, observe et peut analyser les étapes de son élaboration.

La recherche de la réussite scolaire de tous les élèves conduit à diversifier les parcours et à proposer un enseignement visant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, et donnant un plein accès à une culture commune. Les contenus et propositions de mise en œuvre sont développés selon un parcours adapté et se déclinent sur une, deux ou trois années.

Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

Le programme fixe trois objets d'étude : « Se dire, s'affirmer, s'émanciper », « S'informer, informer, communiquer », « Rêver, imaginer, créer ».

À ces objets d'étude s'ajoute une perspective d'étude, « Dire, écrire, lire le métier », qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi, pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

Pratiques

Connaissance et maîtrise de la langue

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation. Elle s'appuie en premier lieu sur les travaux écrits ou oraux des élèves pour les enrichir, les améliorer, et pour parvenir à des écrits achevés et communicables. Elle s'articule autour de quatre entrées :

- le lexique : formation et signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu), polysémie des termes usuels ; registres de langue ; travail des mots en réseaux ;
- les catégories grammaticales, en particulier le déterminant, le nom, le pronom, le verbe et l'adjectif ;
- les formes verbales : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeur des temps de l'indicatif, du conditionnel ; subjonctif présent ; consolidation des verbes inscrits au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouvelles formes en lien avec les objets d'étude ;
- l'analyse syntaxique : coordination et juxtaposition, subordination, cohérence du discours, procédés de reprise.

Analyser le lexique que l'on mobilise (spontanément ou non) dans les situations de la vie personnelle, sociale, professionnelle, permet de s'interroger sur l'adéquation d'un discours à ses visées, à ses destinataires, à son contexte. Il convient donc de réserver à l'étude du lexique une place importante et de ritualiser des temps consacrés à cet apprentissage. La curiosité des élèves pour les mots, leur histoire, leur construction et leurs sens est exploitée pour les conduire à réfléchir le plus régulièrement possible sur le lexique (usuel, thématique, professionnel) en dépassant le seul relevé de mots inconnus lors d'une lecture.

Le travail de l'orthographe passe par la prise en compte des zones de difficulté de l'orthographe française (notamment les accords sujet/verbe, adjectif/nom, l'accord du participe passé avec les auxiliaires). L'orthographe grammaticale est consolidée à partir des écrits des élèves. Les opérations de manipulation et de réemploi dans les travaux écrits et oraux, les jeux et écritures à contraintes favorisent l'appropriation et la mémorisation des mots comme des constructions syntaxiques.

Ces activités développent la capacité à conceptualiser et participent de l'élaboration d'une pensée abstraite. À partir des activités d'écriture ou d'expression orale, la pratique raisonnée de la langue vise à rendre conscient de la diversité des codes et des usages sociaux, à s'insérer dans une norme langagière commune, à construire et exprimer une pensée personnelle et à éprouver les nuances du langage pour mieux communiquer, créer et imaginer.

Expression orale

Toutes les disciplines concourent à l'apprentissage de la communication orale en visant l'aisance, la clarté, la pertinence du propos. Cette complémentarité des approches est la clé de la réussite. L'expression orale trouve notamment sa place dans le cadre de la co-intervention, où le français développe plus spécifiquement les compétences suivantes :

- entrer dans l'échange oral : prendre sa place dans le quotidien de la classe (écouter, intervenir, contredire, nuancer, confirmer, reformuler), dans un débat, lors d'un exposé, d'un compte rendu, de la présentation d'une œuvre... en s'appuyant éventuellement sur des notes ou des supports numériques ;
- identifier les différents usages de la langue et mesurer ce qui les distingue, trouver sa place dans les échanges, adopter des attitudes appropriées, analyser ses démarches pour les réinvestir dans d'autres contextes, scolaires et extrascolaires ;

- dire de mémoire un texte, lire pour autrui, lire à voix haute pour relire, éprouver le sens de son propos oral devant ses pairs, mettre en scène une situation issue de la littérature, de l'actualité ou d'une expérience professionnelle pour mieux l'analyser ;
- pour chacun des exercices, choisir une démarche, définir des critères de réussite et évaluer sa production.

Écriture et réécriture

Les activités de lecture et d'écriture sont complémentaires : lire un texte enrichit les écrits des élèves ; écrire à partir d'un texte permet de mieux le comprendre ; lire et relire ses propres écrits permet de revenir sur son écriture et de l'améliorer.

L'écriture longue est la pratique à privilégier car elle permet de revenir régulièrement sur la rédaction et d'aboutir progressivement à un texte suffisamment clair et cohérent pour être lisible par un tiers. Les opérations de suppression, d'amplification, de transformation, de déplacement sont alors mises en œuvre.

Les modalités de relecture (en groupe ou individuelle, immédiate ou différée, par soi-même ou par autrui) s'appuient sur des outils, des démarches de remédiation et des critères de réussite élaborés en fonction du projet d'écriture.

Le recours à la prise de notes (écrite ou vocale), au brouillon, à toutes les activités de réécriture d'un texte long, d'un paragraphe, d'une phrase, ou à la tenue d'un journal doit être régulier pour favoriser ces apprentissages. Il importe donc de diversifier les types d'écrits, selon leurs supports (par exemple l'écriture numérique), leurs procédures (par exemple l'écriture collaborative) et selon leurs visées :

- écriture pour autrui en fonction d'un objectif (émouvoir, informer, transmettre, convaincre, distraire...) ;
- écriture pour soi, pour organiser sa pensée, pour garder des traces en vue de les utiliser dans une perspective plus large, pour mémoriser...

Lecture

Lire des textes variés, de genres, de natures et d'horizons différents contribue à mieux comprendre le monde, à mettre son expérience à distance, à enrichir son expression et donc sa pensée. Les compétences d'interprétation s'exercent aussi, en complément des activités de lecture, au contact des œuvres relevant de tous les autres arts. L'accès à la culture, l'ouverture sur les pratiques artistiques dans l'esprit d'un parcours d'éducation artistique et culturelle constituent l'une des visées fondamentales de l'enseignement de français.

Aussi, au terme de son parcours de formation, l'élève doit avoir vécu ces deux expériences culturelles dans le cadre du cours de français, en co-intervention ou toutes formes d'interdisciplinarité :

- la fréquentation réelle ou virtuelle d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- la rencontre avec un spectacle vivant.

Il pourra également avoir fait l'expérience de la rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, metteur en scène, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

Pour penser le rapport à l'autre et à soi, s'ouvrir à d'autres mondes (réels ou imaginaires) et à d'autres cultures, la littérature est essentielle. La lecture d'une œuvre littéraire est requise pour au moins deux des objets d'étude, soit en lecture intégrale, soit en parcours de lecture. Ce dernier, construit par le professeur selon l'orientation et les objectifs qu'il lui assigne, permet d'aborder des œuvres majeures et d'inciter à la lecture cursive de tout ou partie du livre. L'étude de l'œuvre cinématographique participe pleinement de la construction culturelle

et de l'acquisition des compétences d'interprétation ; pour autant, elle ne saurait se substituer à la lecture des livres, *a fortiori* quand il s'agit d'adaptation.

Pour s'informer et se former, la lecture s'exerce sur d'autres contenus que les œuvres littéraires (ouvrages spécialisés, articles scientifiques et techniques, articles de presse, de dictionnaire, d'encyclopédie...) et sur différents supports (papier ou numérique). Rencontrant parfois les pratiques des élèves, ces textes et documents ont toute leur place dans l'enseignement de français. La lecture de ces textes et documents permet de maintenir un contact fréquent avec l'écrit. Elle peut aussi servir de levier pour accéder à d'autres modalités de lecture. Enfin, elle correspond à des types de supports auxquels les élèves sont et seront confrontés dans leur vie sociale et professionnelle.

La lecture s'enrichit aussi de la diversité des pratiques :

- la lecture cursive, qui est la forme la plus habituelle de la lecture. Elle se pratique sur tout type de textes, aussi bien dans l'espace du cours qu'en dehors ;
- l'analyse de textes qui, par lectures et relectures, permet de justifier les premières impressions éprouvées et de fonder une interprétation ;
- une approche sélective qui s'exerce sur des supports variés (textes, images, schémas, graphiques, infographie...) en s'attachant à des indices visuels spécifiques (mise en forme, page, colonne, titres, mots-clés, allers et retours entre texte et image...).

Enseigner le français à l'heure du numérique

Le français prend sa part dans l'apprentissage des pratiques numériques comme dans la réflexion sur leurs enjeux. Il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui constituent une préoccupation constante et contribuent à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : identifier des sources et vérifier leur fiabilité ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable ; collaborer en réseau ; élaborer des contenus numériques. Ces activités peuvent être effectuées avec l'apport du professeur documentaliste.

Les objets d'étude

La diversité des élèves invite les professeurs à personnaliser les parcours de formation. C'est pourquoi les objets d'étude peuvent se décliner en modalités de travail, supports, démarches et temporalités de natures différentes.

Le programme prévoit trois objets d'étude conçus selon les priorités de la formation, mais aussi en fonction du programme des classes de seconde et de première professionnelles, afin de faciliter l'éventuelle poursuite d'études. S'ils tissent des liens avec l'enseignement de français en co-intervention et s'enrichissent d'ouvertures sur le monde professionnel, l'enseignement moral et civique, l'histoire-géographie, les arts appliqués et cultures artistiques, les langues vivantes, ces objets d'étude définissent aussi des contenus spécifiques qui ne peuvent être envisagés que dans le cadre de l'enseignement du français.

Les apprentissages définis ci-après sont envisagés selon deux dimensions : l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, et la réflexion sur les stratégies pour y parvenir. Les travaux que le professeur propose :

- sont conduits individuellement par les élèves puis/ou en groupes ;
- sont révisés et ajustés au cours de leur élaboration ;
- rendent visible le chemin parcouru par la présentation et la justification des choix effectués, des démarches écartées ou retenues.

Se dire, s'affirmer, s'émanciper

Finalités et enjeux :

En classe de troisième, les élèves ont lu des œuvres autobiographiques dans le questionnement « Se chercher, se construire ». Dans les classes préparant au CAP, l'objet d'étude vise à approfondir la réflexion sur ce qu'est une personnalité, sur sa construction et son affirmation en relation avec les autres, et sur la diversité des manières de l'exprimer. Il donne des moyens de se connaître et de se dire pour agir comme individu, comme membre d'une équipe professionnelle et comme citoyen.

Notions-clés : expression de soi, sphère intime, estime de soi, représentation et image de soi, rapport à soi et aux autres, personnalité, engagement...

Références : poésie lyrique, écrits autobiographiques (correspondances, journaux, autobiographies, autofictions), autoportraits...

Corpus :

La lecture d'une œuvre littéraire permet d'étudier l'une des formes de la représentation de soi mentionnées en références. L'œuvre est sélectionnée par le professeur en fonction des objectifs poursuivis, par exemple pour montrer les variations de l'identité dans des écritures discontinues (journal, correspondance) ou pour suivre les étapes de la construction personnelle dans un récit de formation.

Un groupement de textes, d'œuvres iconographiques et de documents est requis pour ouvrir à la diversité des manières de se représenter et de se dire : rétrospection autobiographique ou immédiateté de l'autoportrait (textuel, pictural ou photographique) ; rapport à soi dans les selfies, profils et avatars ; déroulement d'un parcours de vie ou concentration sur un instant...

Cet enseignement permet aux élèves de mettre en évidence la richesse et la plasticité de l'expression de la personne. Celles-ci les invitent à dépasser l'expression immédiate, et à s'emparer de la variété des manières de se dire et de s'affirmer, en tenant compte des situations et des différentes facettes d'eux-mêmes qu'ils veulent explorer ou donner à voir.

Mise en œuvre :

Par la production écrite ou orale, par la création d'images où il met en scène une représentation de soi, l'élève entre dans une démarche réflexive sur les différentes perceptions qu'il a de lui-même et veut donner de lui-même. Par la découverte de la vie d'un personnage réel ou fictif, la lecture peut engager à son tour un processus d'identification qui favorise le questionnement de soi et de son rapport à l'autre.

L'objet d'étude trouve un écho dans le programme d'enseignement moral et civique (« Devenir citoyen, de l'École à la société », thème « Être citoyen » ; « Liberté et démocratie », thème « La liberté, nos libertés, ma liberté »). Le travail sur la formulation de l'identité professionnelle en devenir peut se réaliser dans le cadre de la co-intervention où il sert, le cas échéant, à amorcer une réflexion sur l'objet d'étude.

S'informer, informer, communiquer

Finalités et enjeux :

L'objet d'étude permet de sensibiliser les élèves aux informations et à leur authenticité, aux sources et à leur fiabilité, aux contenus spontanés et au travail journalistique. Il permet aussi de questionner la responsabilité de chacun dans le partage et la circulation de l'information et de réfléchir à la protection des données et au respect d'autrui. Ainsi l'esprit critique doit-il d'abord s'exercer sur les sources et leur fiabilité, puis sur l'analyse des formes de l'information.

L'objet d'étude vise à rappeler que l'information impose un double statut, interrogé tout au long du travail : celui de consommateur et d'acteur. Ce double statut implique une responsabilité qui doit être comprise et assumée lors de la diffusion et du partage d'une information.

La sélection d'un thème ou d'un fait et la comparaison de son traitement par différents médias mobilisent des compétences de recherche, de croisement des sources et de décryptage de l'information.

Notions-clés : information, communication, médias, réseaux sociaux ; fait/opinion ; source/rumeur ; liberté d'expression, charte du journalisme ; données personnelles...

Supports : tous les médias, les réseaux sociaux.

Corpus :

Les textes et documents sélectionnés font découvrir à la fois la complexité et la diversité du paysage médiatique et les enjeux de l'information. Le corpus propose, autour d'une thématique ou d'un événement, des documents variés sur différents supports : articles de presse papier ou numérique, émissions radiophoniques et télévisuelles, webdocumentaires... Il fait dialoguer les usages des élèves et les productions des médias qu'ils ne consultent pas spontanément.

Mise en œuvre :

Les activités de lecture participent à la prise de conscience de la multiplicité de ces supports et des démarches de lecture qu'ils impliquent : une page d'un journal illustrée de photos ne se lit pas de la même façon qu'une page de roman. Les travaux conduits lors de la vérification de sources ou de l'analyse des différentes présentations d'un fait permettent d'appréhender la diversité et la complexité des productions médiatiques. Une place particulière est accordée à l'analyse d'images fixes et animées et à la perception des documents sonores.

La fréquentation de ces publications permet de construire et d'enrichir les productions orales et écrites des élèves lors de l'écriture d'articles, de la réalisation de reportages photo, d'enregistrements et de séquences vidéo conçues, par exemple, au sein d'un projet

interdisciplinaire. La communication d'entreprise pourra également être étudiée dans le cadre de la co-intervention.

L'objet d'étude trouve un écho dans les programmes d'enseignement moral et civique (« Devenir citoyen, de l'École à la société », thèmes « Être citoyen » et « La protection des libertés : défense et sécurité ») et d'histoire-géographie (« Transports, mobilités et espaces urbains », thème « Transports et mobilités »).

Rêver, imaginer, créer

Finalités et enjeux :

Le langage occupe une place centrale dans l'expression du rêve et de l'imaginaire. Les mots, les couleurs, les formes ou les harmonies sont les matériaux qui permettent à l'écrivain et à l'artiste de s'exprimer. Ils expriment un regard singulier, la représentation du monde et l'imaginaire de l'écrivain ou de l'artiste. L'objet d'étude vise donc à sensibiliser les élèves aux pouvoirs du langage et à réfléchir aux divers chemins de la création. Il les conduit à s'interroger sur cette mise à distance du réel que l'écrivain ou l'artiste souhaite faire partager, et à prendre conscience de leurs propres pouvoirs de distanciation et d'invention.

Notions-clés : imaginaire, imagination ; mythe, symbole, métaphore ; échos, détournements ; réalisme, surréalisme, fantastique, merveilleux...

Références :

- poésie, nouvelles, contes, romans ;
- œuvres cinématographiques ou dramatiques, bande dessinée, peinture, sculpture, musique, danse, photographie, arts numériques.

Corpus :

Cet objet d'étude s'appuie sur l'étude d'une œuvre littéraire choisie par le professeur parmi les genres et registres cités en références, et d'un groupement de textes, œuvres et documents.

Mise en œuvre :

L'étude d'une œuvre littéraire, dans sa dimension poétique, onirique ou mythologique, favorise la mise à distance du monde. Un groupement de textes (relevant d'un autre genre ou d'un autre registre que celui de l'œuvre étudiée) et d'œuvres artistiques variés complète l'étude. Il peut permettre d'observer des permanences ou des ruptures esthétiques et de comprendre les effets des réécritures.

L'intitulé « Rêver, imaginer, créer » est propice à susciter l'engagement des élèves. Il donne l'occasion d'activités d'écriture qui encouragent leur créativité. Il ouvre tout particulièrement le cours de français aux démarches de projet et à l'interdisciplinarité, et trouve des prolongements dans les enseignements menés en co-intervention.

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Quel que soit le champ professionnel, les compétences d'expression, d'écriture et de lecture sont mobilisées. Durant la formation, elles sont partagées par l'ensemble des enseignements et doivent être travaillées dans des contextes variés.

L'interdisciplinarité, en co-intervention et au service du chef-d'œuvre, offre un cadre susceptible de développer des situations nouvelles favorables aux apprentissages. Les professeurs identifient les points d'intersection de leurs programmes respectifs en fonction du projet retenu et chacun le nourrit de ses connaissances et de son expérience. Aussi les perspectives présentées ci-après identifient-elles les angles d'approche du français dans les horaires dévolus à l'interdisciplinarité, sans limiter les projets des équipes.

Dire le métier

Dire le métier, c'est prendre la parole dans toutes les situations de communication propres à la spécialité choisie et mettre les mots justes sur sa pratique professionnelle. L'efficacité de cette prise de parole repose sur :

- la capacité à identifier son contexte et ses visées (transmettre, informer, expliquer, collaborer...) ;
- la structuration du propos : la prise de parole professionnelle requiert précision et objectivité ;
- la maîtrise d'un lexique spécialisé.

Dire le métier, c'est aussi être capable de présenter à l'oral les aspects positifs, les difficultés, les intérêts et les contraintes d'une activité professionnelle avant, pendant et après une période de formation en milieu professionnel.

C'est enfin savoir le présenter à un interlocuteur étranger à son domaine professionnel, en faisant des choix lexicaux contournant le vocabulaire spécialisé.

Écrire le métier

L'enseignement de français permet d'améliorer la qualité et la maîtrise des codes spécifiques des écrits professionnels. Leur comparaison avec d'autres types d'écrits aide à en percevoir les différences.

Écrire le métier, c'est aussi être en mesure de préparer ses écrits professionnels, de choisir les outils qui permettent d'en planifier la progression (prise de notes, brouillon, traitement de texte...), notamment dans un processus collaboratif.

C'est enfin exprimer son rapport à la pratique ou au métier à travers un discours plus subjectif et en s'appuyant sur des formes plus personnelles ou plus esthétiques (journal de stage, journal intime, lettre, poème...) qui font appel à l'imagination, à la créativité, à l'inventivité.

Lire le métier

Des compétences et des stratégies spécifiques de lecture sont construites selon les différents types de textes que l'élève rencontre (rapport d'activités, dossier, contrat, notice technique...). Ces activités de lecture documentaire permettent aussi d'intégrer le lexique spécialisé à une réflexion sur la langue.

Lire le métier, c'est aussi découvrir comment des artistes, écrivains, essayistes, journalistes ont posé leur regard sur le métier et l'ont représenté. En confrontant des situations professionnelles à des situations fictives, choisies dans la littérature et les autres arts, les professeurs incitent les élèves à croiser les angles d'approche.

Le français contribue ainsi, dans le cadre de la co-intervention, à appréhender l'histoire des métiers, à mieux comprendre leur représentation sociale et leur évolution.

Propositions bibliographiques

Cette bibliographie n'est qu'indicative et ne prétend à nulle exhaustivité. Elle vise à illustrer par des exemples l'étendue des domaines et périodes littéraires que le programme souhaite faire explorer aux élèves. Les titres mentionnés peuvent servir à des activités (prélever quelques textes pour les faire dire à voix haute), constituer des prolongements de séquence (par l'étude d'un film qui ne se substitue pas à la lecture), ou des références pour construire des groupements de textes, enfin être étudiés comme œuvres intégrales.

Objets d'étude	
Se dire, s'affirmer, s'émanciper	Rêver, imaginer, créer
Poésie S. NAULEAU, <i>Poètes en partance : de Baudelaire à Michaux</i> (anthologie) Récits, romans, autobiographies VERNE, <i>Le secret de Wilhelm Storitz</i> VALLES, <i>L'Insurgé</i> WOOLF, <i>Une chambre à soi</i> O. BOURDEAUT, <i>En attendant Bojangles</i> S. TESSON, <i>Dans les forêts de Sibérie</i> Théâtre MOLIÈRE, <i>L'École des femmes</i> A.MADANI, <i>Je marche dans la nuit par un chemin mauvais</i> A. MICHALIK, <i>Intra Muros</i> S. ROCHE, <i>Ravie</i> Films C. HONORÉ, <i>La Belle personne</i> ISAO TAKAHATA, <i>Souvenirs goutte à goutte</i> (Omoide poro poro), film d'animation Bande dessinée M.SATRAPI, <i>Persépolis</i> O. BOURDEAUT/ I. CHABBERT/ C. MAUREL, <i>En attendant Bojangles</i>	Contes GRIMM, <i>Contes</i> PERRAULT, <i>Peau d'Âne</i> LEWIS CAROLL, <i>Alice au pays des merveilles</i> Poésie TARDIEU, <i>Formeries</i> PONGE, <i>Le parti-pris des choses</i> PREVERT, <i>Paroles</i> APOLLINAIRE, <i>Calligrammes</i> MICHAUX, <i>Ailleurs</i> , (« Voyage en Grande Carabagne ») Récits, romans, nouvelles DAUDET, <i>Tartarin de Tarascon</i> STEVENSON, <i>Dr Jekyll et Mr Hyde</i> GOGOL, <i>Le Manteau ; Le Nez</i> MAUPASSANT, <i>L'Apparition ; Le Horla</i> VERNE, <i>Paris au XXème siècle</i> KAFKA, <i>La Métamorphose</i> BARJAVEL, <i>Ravages ; L'Enchanteur</i> CALVINO, <i>Marcovaldo</i> M. NDIAYE, <i>La sorcière</i> T. VIEL, <i>La disparition de Jim Sullivan</i> C. KEEGAN, <i>Les trois lumières</i> Y. RAVEY, <i>Enlèvement avec rançon</i> Films COCTEAU, <i>La Belle et la Bête</i> H. MIYAZAKI, <i>Le vent se lève</i> DEMY, <i>Peau d'Âne</i>

La perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » invite le professeur de français, dans le cadre de la co-intervention et non pas dans le cours disciplinaire, à proposer aux élèves des lectures leur permettant de découvrir les représentations culturelles et sociales du champ

professionnel dans lequel ils s'inscrivent, pour mieux le comprendre et se l'approprier. À titre encore une fois d'illustration :

- *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne (métiers de l'électricité)
- *Au Bonheur des dames* d'Émile Zola (métiers de la relation client)
- *L'aire du muguet* de Michel Tournier (métiers du transport)
- *Roses à crédit* d'Elsa Triolet (métiers de la beauté et du bien-être ; métiers de la relation client)
- *La nuit tombe quand elle veut* de Marie Depussé (métiers des soins et services à la personne)
- *Éloge du carburateur* de Matthew B. Crawford (métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules)
- *Trois petites histoires de jouets* de Philippe Claudel (métiers du bois)
- *Naissance d'un pont* de Maylis de Kerangal (métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics)
- *Le corps des autres* d'Yvan Jablonka (métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie)